

Recrutement des doctorants contractuels en sciences pour l'ingénieur Spécialités informatique

L'emploi du genre masculin a pour but d'alléger le texte et d'en faciliter la lecture et doit être considéré de façon neutre.

Pour la rentrée 2023, deux contrats doctoraux sont ouverts au concours en sciences pour l'ingénieur dans le laboratoire suivant :

- Laboratoire Centre d'études et de recherche en informatique et communications (Cedric)

L'École doctorale de rattachement est l'ED SMI (ED 432).

Textes de références :

Décret n° 2009-464 du 23 avril 2009 relatif aux doctorants contractuels des établissements publics d'enseignement supérieur ou de recherche

Arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat

Procédure de recrutement

Lancement de la campagne de recrutement

Courriel de la Direction de la recherche au directeur de laboratoire concerné pour l'informer du nombre de recrutements possibles et des modalités.

Composition du dossier pour le concours doctoral à présenter **dans cet ordre**

(en un seul PDF):

1. Lettre de candidature officielle formulée par le directeur du Cedric. Cette lettre précisera :
 - A) le nom du directeur de thèse; le cas échéant le nom des co-encadrants et les taux d'encadrement.
 - B) l'avis explicite du directeur de laboratoire
2. Lettre d'acceptation du directeur de thèse sur le candidat et le sujet proposé
3. CV du directeur de thèse (HDR ou équivalent impératif) avec nombre de thèses encadrées en septembre 2022 et le cas échéant des co-encadrants de thèse
4. CV du candidat, précisant son parcours universitaire, les notes du master, son classement et le justificatif d'obtention du diplôme donnant droit à l'inscription en doctorat, le score au TOEIC ou test d'anglais équivalent
5. Projet de recherche de deux à trois pages. Ce projet devra comporter : introduction, contexte national et international, objectifs, approches proposées, échéancier, bibliographie

Toutes les rubriques sont obligatoires.

Recevabilité des dossiers : la Direction de la recherche

Auditions :

Composition du jury : Tous les directeurs des laboratoires de l'école doctorale SMI Cnam, un représentant du Cedric, la directrice adjointe de l'ED SMI, l'adjoint de l'administratrice générale en charge de la recherche.

Les directeurs de laboratoires et le responsable d'équipe peuvent se faire représenter. Ils devront en informer la Direction de la recherche au plus tard le 7 juin.

La Direction de la recherche convoque le jury et les candidats.

L'audition consiste en une présentation d'un quart d'heure par le candidat, de son parcours universitaire et/ou professionnel suivie d'une présentation de travaux de recherche déjà réalisés et du sujet de thèse. Une discussion de 10 minutes avec le jury suivra.

Le potentiel directeur de thèse peut assister à cette présentation. Possibilité d'avoir un vidéo projecteur si l'audition a lieu en présentiel.

Résultats des auditions

La Direction de la recherche adresse les résultats aux candidats et transmet la liste des candidats retenus à la Direction des ressources humaines pour établissement des contrats.

Calendrier prévisionnel de recrutement 2022

Dates prévisionnelles		Opérations	Qui ?
Avril/juin	Mi-Avril 2023	Elaboration du projet d'appel à candidature et envoi du mail aux directeurs de laboratoire	Direction de la recherche
	Mai au 8 juin 2023	Constitution du dossier de candidature	Candidats
Juin	Au plus tard le 8 juin 2023 (date limite de <u>réception</u> à la Direction de la recherche par mail à suivi.doctorants@cnam.fr)	Réception et recevabilité des dossiers de candidature	Direction de la recherche
	16 juin 2023 de 09h00 à 13h00 salle 17.2.20 ou en visio)	Concours	Direction de la recherche / Jury de concours
Juillet/ Septembre	A partir du 1 ^{er} juillet 2023 Au plus tard 8 septembre 2023	Inscription en 1 ^{ère} année de doctorat via Adum	Doctorants / Bureau des études doctorales (DR)/ Centre Cnam Paris - Service scolarité
Septembre	Au plus tard fin du mois	Rédaction des contrats pour prise de fonction le 01/10/23 pour les doctorants bénéficiant d'un contrat doctoral.	Direction des ressources humaines
